

quer une adresse, voyant passer un sergent de ville, il le pria de lui enseigner le chemin de la rue qu'il cherchait.

— Hâtez-vous, répondit l'ancien soldat, l'heure s'avance, et la maison va fermer ses portes. Elle sera pleine ce soir ! Quelle diable de nuit nous allons passer dans ces quartiers ouverts à tous les vents.

Décidément la maison était connue ; Débâcle hâta le pas, l'inconnu fit un effort et tous deux arrivèrent bientôt devant un grand portail, au-dessus duquel flottait au vent d'hiver un drapeau déteint par le soleil et les pluies.

Le jeune homme se redressa. Près de toucher au but il retrouvait une soudaine énergie. A peine les deux malheureux venaient-ils de franchir le seuil de la maison hospitalière, que dix coups successifs sonnaient à l'herloge ; quand le dernier eut retenti clair dans l'air glacé, les deux battants se fermèrent, une barre de fer fut tirée. La maison se trouvait close.

Ce fut le plus jeune des deux malheureux qui passa le premier. Sans doute il avait appris d'un camarade, ou peut-être par expérience comment on procédait dans le caravansérail de la charité, car traversant toute la cour, il tourna le bouton d'une porte, et marchant à droite dans la salle, il se trouva en face d'un étroit bureau où se tenait un homme à la physionomie ouverte, au regard franc, que sa moustache, l'expression martiale de son visage, et la façon toute militaire dont il boutonnait haut sa redingote faisaient reconnaître pour un ancien militaire.

— Votre nom ? demanda le capitaine Morel.

Le jeune homme parut hésiter.

Alors le capitaine se pencha vers lui, ajoutant avec bonté :

— Les réglemens m'obligent à inscrire un nom sur mon registre, mais vous êtes libre de nous donner celui que vous voudrez.

Une rougeur fugitive monta aux joues pâles du jeune homme.

— Meroi, monsieur, dit-il ; quand on reçoit les bienfaits de la charité, on ne peut avoir honte de sa misère... Veuillez écrire Louis Calvet.

— Votre profession ?

— Professeur de langues anciennes.

Le regard du capitaine se fixa avec intérêt sur ce pâle et jeune visage ; il poussa un profond soupir. Hélas ! ce n'était point la première fois qu'il se trouvait en face d'hommes soumis à de semblables épreuves.

— Et vous, mon ami ? demanda le capitaine en s'adressant à Jean.

Celui-ci venait d'entendre l'observation faite à Louis Calvet, il savait que rien ne l'obligeait à révéler son véritable nom, aussi, se contenta-t-il de répondre :

— Claude Hervou, manouvrier.

Après avoir inscrit les deux noms, le capitaine se leva :

— La nuit est froide, dit-il, vous devez avoir besoin de vous réchauffer. On va vous servir.

Une minute après on apportait aux hommes deux écuelles d'étain remplies d'une soupe chaude exhalant un fumet appétissant. Jean Débâcle y plongea sa cueillère avec une hâte glou-tonne trahissant la faim qui lui rongait les entrailles ; Louis Calvet, au contraire, semblait avoir peur de se hâter.

Son estomac rétréci par des jeûnes trop piquants supporterait-il une nourriture substantielle. Il avala lentement un peu de bouillon ; peu à peu, ranimé par la chaleur régnant dans cette grande chambre, il sentit ses forces renaître, et comme Jean

Débâcle il vida son écuelle d'étain. Quand tous deux furent rassasiés, ils étudièrent ce qui se passait autour d'eux.

La salle était remplie de bancs sur lesquels se tenaient des hommes de tout âge, on aurait même pu dire de tout rang, car le bourgeron de l'ouvrier frôlait la redingote usée de l'homme ayant occupé un rang dans la société ; les guenilles, il est vrai, étaient une majorité.

Dans un angle, un vieillard tout cassé tenait sur ses genoux deux enfants qu'il cachait à demi sous les pans de sa houppelande usée.

Le capitaine donna un signal, tout le monde se leva.

On allait gagner les dortoirs.

Ils étaient vastes, paisibles et blancs sous la clarté des lampes. Un grand crucifix étendait ses bras sur les murailles blanches à la chaux. A l'extrémité de la salle sur une sorte d'estrade, se trouvait le lit du surveillant.

Le capitaine après s'être assuré que tout le monde était entré, dit d'une voix ferme :

— Nous allons réciter la prière du soir. Quel que soit le culte de ceux que nous accueillons, nous leur recommandons le respect et le silence.

Et subitement dans cette foule disparate, il se fit un recueillement profond ; non pas seulement le silence qui arrête les paroles sur les lèvres, mais ce mouvement de l'âme qui l'emporte au delà de la terre et lui fait songer au Père céleste.

Dans quel milieu plus désolé pouvaient s'élever des paroles consolantes ? Quelle philosophie aurait rasséréené ces âmes étreintes par de longues douleurs, souillées peut-être par tant de fautes ?

A ceux-là qui manquaient de gîte, on parlait du Père qui est au ciel ; pour ceux qui avaient faim, on demandait le pain du lendemain ; sur tous on appelait la paix, à tous on conseillait le pardon.

Et des cœurs désertés, des esprits rebelles, des volontés hésitantes jaillit aussi ce mot :

— Ainsi soit-il !

Autour de la chambre s'alignaient les lits ; une rangée occupait en outre le milieu de la pièce. Les draps étaient blancs, bien tirés sur une couverture grise. Chaque homme se plaça devant une de ces couchettes de fer.

Au moment où Louis Calvet allait ôter sa redingote, le capitaine lui fit signe de le suivre, et le conduisit dans une pièce plus petite où se trouvaient seulement dix lits :

— Dormez bien ! lui dit-il, demain nous causerons.

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 avril 1883—No 172.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1882)—les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1er Janvier dernier, et même le file complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & CIE, Editeurs,

Boîte 1986, Bureau de Poste.

No. 17 Rue Thérèse Montréal